

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements privés

2018



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

État d'avancement de la rénovation au 15 décembre

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H) a fixé pour 2018 un objectif de rénovation de 5 896 logements dont 3 911 logements pouvant bénéficier de la prime Habiter Mieux (HM).

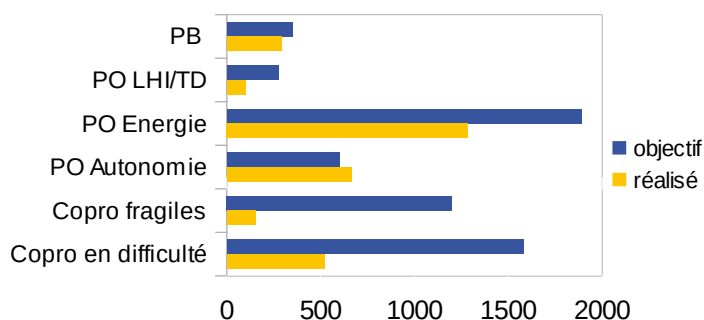
Cet objectif se décompose comme suit :

- 3 115 logements financés par une aide individuelle
- 2 781 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Au 15 décembre 2018, 3 011 logements ont été rénovés, soit 418 de plus qu'à la même date en 2017

La dynamique s'observe particulièrement sur les PO Autonomie et PB (respectivement 111 % et 83 % de l'objectif réalisé).

priorités	objectif	réalisé	consommation Hors Ingénierie
PB *	350	291	7 095 444 €
PO** LHI/TD***	275	100	2 591 018 €
PO Énergie	1890	1285	10 222 943 €
PO Autonomie	600	663	2 177 784 €
Copropriété fragiles	1200	152	455 646 €
Copropriété En difficulté	1581	520	780 267 €
Total	5896	3011	23 323 102 €



NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION AU 15 décembre 2018

La rénovation des logements est inégale d'un territoire à l'autre. S'agissant des objectifs PB/PO, si les territoires du Vaucluse et des Hautes-Alpes ont réalisé plus de 110 % de leurs objectifs, la métropole Nice-Côte-d'Azur n'a réalisé que 35% de ses objectifs. Il convient de noter, sur l'ensemble des territoires, le faible nombre de rénovation de logements indignes ou très dégradés appartenant à des PO.

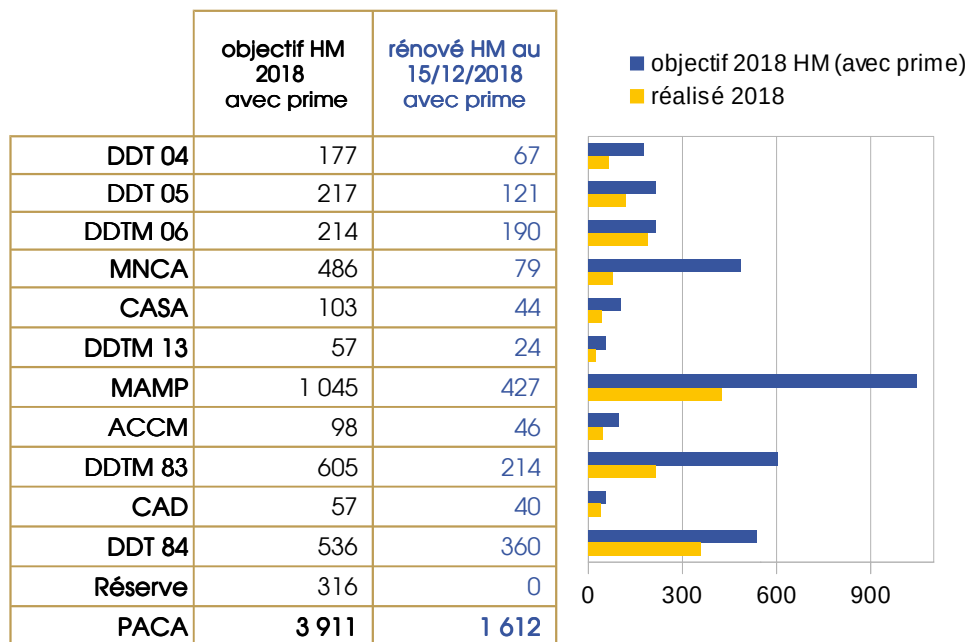
	Nombre de logements											
	Propriétaires Bailleurs		PO HI/ TD		PO Energie		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018
DDT 04	12	11	11	3	89	69	35	39	68	0	0	69
DDT 05	10	10	23	10	123	136	30	55	66	0	0	0
DDTM 06	15	8	14	3	107	34	32	29	84	152	0	8
MNCA	43	34	47	18	219	38	63	42	193	0	0	157
CASA	5	5	6	5	53	36	17	23	40	0	0	0
DDTM 13	9	4	3	2	40	23	17	33	7	0	0	0
MAMP	119	85	79	31	597	349	199	247	286	0	0	286
ACCM	9	10	15	9	52	27	18	15	26	0	0	0
DDTM 83	69	41	41	8	250	198	88	59	264	0	0	0
CAD	4	4	3	1	34	37	8	10	16	0	0	0
DDT 84	40	79	33	10	326	338	93	111	150	0	0	0
Réserve	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 581	0
PACA	350	291	275	100	1 890	1 285	600	663	1 200	152	1 581	520

* PB : propriétaires bailleurs. ** PO : propriétaires occupants



HABITER MIEUX PAR TERRITOIRE DE GESTION

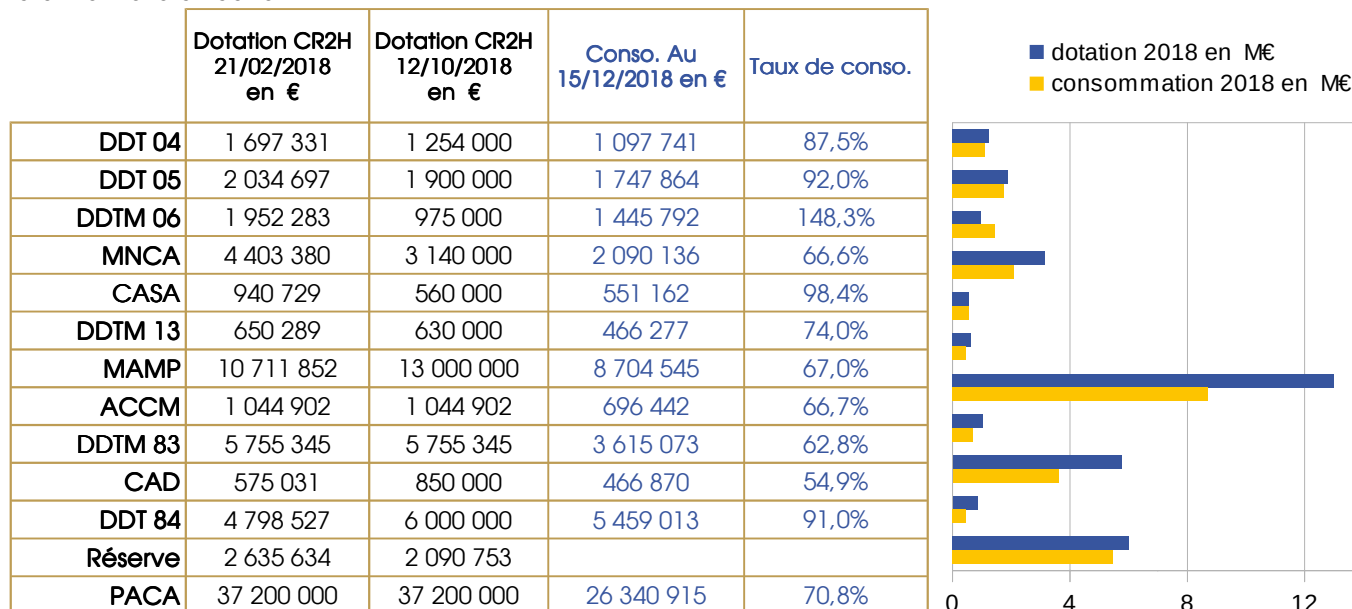
1 811 logements ont été rénovés au titre du programme Habiter Mieux en aide individuelle. Parmi ces logements, 1612 ont bénéficié de la prime. Le taux d'atteinte de cet objectif est inégal d'un territoire à l'autre puisqu'il varie de 16 % à 89 %. Parmi les PO Énergie, 199 logements ont bénéficié du nouveau dispositif « Agilité »* pour des travaux simples. L'aide collective « Habiter Mieux- copropriété », destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles", a permis de rénover 152 logements.



* Agilité : nouveau dispositif au bénéfice des PO modestes et très modestes pour la réalisation d'une seule nature de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs extérieurs et/ou intérieurs ou isolation des combles aménagés et aménagables). Les travaux réalisés au titre de ce dispositif ne sont pas éligibles à la prime Habiter Mieux.

CONSOMMATION DES CRÉDITS

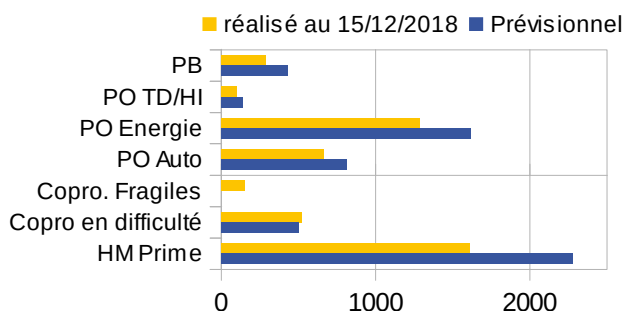
Suite à l'enquête de fin de gestion, les crédits ont été redéployés entre les territoires en CR2H le 12 octobre 2018. Les dotations de la DL 84, de la CAD et de la Métropole AM ont été abondées. Le niveau d'engagement au niveau régional de 26,3 M€ est supérieur à celui observé à la même époque en 2017 (21,6 M€) mais on observe d'importantes disparités d'un territoire à l'autre.



PRÉVISION DE FIN DE GESTION

L'enquête de fin de gestion prévoit la rénovation de 3500 logements soit environ 60 % de nos objectifs. Les prévisions concernant les copropriétés fragiles font apparaître les difficultés à mobiliser les aides collectives en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés.

Au 15 décembre, 86 % des perspectives sont réalisés.



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 15 décembre 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact : uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr